

**PUBLIÉ LE**

**10 JUIN 2025**



Envoyé en préfecture le 05/06/2025

Reçu en préfecture le 05/06/2025

Publié le

ID : 013-211301031-20250603-2025\_275-AR

S<sup>2</sup>LOW

REF : NI/DY/JDG/LD/CM/LLR

DGAS RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES – PARCOURS PROFESSIONNELS

Sf

## DÉCISION

2025.275

**OBJET : Convention de formation professionnelle avec le centre de formation Fredon Paca « Certiphyto » pour Madame Samantha NUTI, Messieurs Serge MOUTON et Stéphane RICHARDOT, agents titulaires affectés à la Direction des Sports.**

### LE MAIRE DE SALON-DE-PROVENCE

Vu le code général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement l'article L 2122-22, alinéa 4,

Vu le Code du travail,

Vu le code de la Commande Publique

Vu la Délibération du Conseil Municipal, en date du 23 mai 2020, alinéa 4, déléguant au Maire une partie de ses pouvoirs,

Considérant qu'il y a lieu d'inscrire Madame Samantha NUTI, Messieurs Serge MOUTON et Stéphane RICHARDOT, agent titulaires affectés à la Direction des Sports à une formation « Certiphyto »,

Considérant que le Centre de formation Fredon Paca organise et dispense cette formation correspondante à ce besoin,

### DÉCIDE

**en exécution des pouvoirs susvisés,**

**ARTICLE 1 : De passer une convention avec le Centre de formation Fredon Paca - représenté par son Président, Monsieur Daniel BIELMANN, 39 rue Alexandre Blanc -84000 Avignon.**

**ARTICLE 2 : Les dépenses afférentes à cette formation seront prélevées sur les crédits du budget prévus à cet effet - chapitre 011 - article 6184 – code famille 78.10 d'un montant de 1025€ TTC (mille vingt-cinq euros ttc), du budget de la ville.**

Envoyé en préfecture le 05/06/2025

Reçu en préfecture le 05/06/2025

Publié le

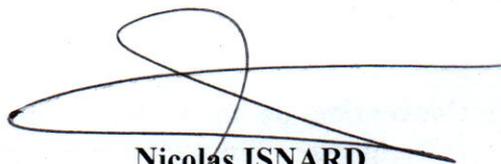
ID : 013-211301031-20250603-2025\_275-AR

S<sup>2</sup>LO

**ARTICLE 3 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie est chargé de l'exécution de la présente décision.**

Fait à Salon-de-Provence,

le 03/06/2025



**Nicolas ISNARD**

**Maire de Salon-de-Provence  
Vice-Président du Conseil Régional**